



C . I . R.

Interprétation simultanée et consécutive
Location de matériel - Traductions toutes langues
Prise de vue

9, rue Léon Cogniet 75017 PARIS

Tél. : 01 47 64 10 00 - mail : cirparis@orange.fr

SARL au capital de 20.000 € - Code TVA: FR95393472121- RCS PARIS 393472121 - Code
Naf: 7430Z Siret: 39347212100028

Institut Culturel Italien de Paris

50, rue de Varenne
75007 PARIS

Demande du : 27.01.22

Demandeur : Sara GARBAGNOLI

C.I.R./SP/ICIP220101 - le 27.01.2022

1/ Interprétation IT > FR sur site - le mardi 26 avril 2022

Recrutement et gestion de l'interprète par vos soins.

2/ Prestation technique le mardi 26 avril 2022 de 19h à 20h30 environ :

Sonorisation sur place + salle avec placement assis

- 30 récepteurs + oreillettes
- 1 micro interprète
- livraison et reprise du matériel par nos soins
- distribution des récepteurs par vos soins

Tout récepteur/casque ou micro non restitué ou défectueux sera facturé 250 € HT

Prix matériel : 480 € HT

Option assistance technique :

- assistance technique demie journée
- retour son interprète (1 émetteur HT+1 boîtier casque)
- transport : RDV sur place 17h45

Prix remisé : 160 € HT

TOTAL HT :	640,00 €
TVA 20 % :	128,00 €
TOTAL TTC* :	768,00 €
*) sauf erreur ou omission	

CONDITIONS GENERALES DE VENTE C.I.R

1- CONDITIONS D'ANNULATION

ANNULATION DE LA CONFÉRENCE OU EMPÊCHEMENT DE L'INTERPRÈTE

En cas d'annulation de la conférence ou de modification de date qui conduirait le responsable à renoncer à la collaboration de l'interprète ou les interprètes dans les conditions énoncées ci-dessus à moins de 31 jours avant la date de la conférence, le montant des honoraires resterait dû, à moins que l'interprète n'accepte une autre conférence en remplacement aux mêmes dates et conditions ; le cas échéant, le montant des frais engagés resterait également dû.

Si pour un motif quel qu'il soit, un interprète était empêché d'honorer le présent engagement, C.I.R. s'engage à assurer son remplacement aux mêmes conditions sans délai de sorte que la session de formation n'en subisse aucun retard, sauf cas de force majeure.

2 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à fournir toutes les informations demandées par CIR (informations pratiques, préparation et description fidèle de l'intervention) pour que le service rendu soit optimal.

Le Client s'engage à ne pas utiliser la prestation réalisée par l'interprète à d'autres fins que celles décrites lors de la commande initiale. Notamment, le Client s'engage à ne pas enregistrer ou diffuser l'interprétation sans accord explicite et préalable par écrit. Pour tout enregistrement à but commercial ou lucratif, les interprètes perçoivent un droit d'enregistrement qui s'élève en moyenne à 15%.

La communication éventuelle des coordonnées des interprètes (nom, prénom, téléphone, adresse etc.) est soumise à des conditions strictes de confidentialité et ne peuvent servir qu'en cas d'urgence ou avec l'accord explicite de CIR.

Hormis ce cas, le client s'engage à ne jamais entrer en contact avec les interprètes dûment sectionnés par CIR. Les interprètes détachés par CIR ayant fait l'objet d'une sélection rigoureuse et d'un contrat de travail, le client ne peut les engager directement sous aucun prétexte, sous peine des poursuites prévues par loi.

3 - CONDITIONS FINANCIERES – PAIEMENTS ET RETARDS

30 jours à réception de facture par chèque ou virement bancaire.

Pénalités de retard exigibles le jour suivant la date limite de règlement : une indemnité de 15% des sommes dues à titre de clause pénale, outre les frais judiciaires éventuels.

Références

AGATHA, ALCATEL, AÉROSPATIALE, ARJO-WIGGINS, ARTE, BIOTHERM, BOEHRINGER, BOUYGUES, BP, CACHAREL, **Cartier**, CHANEL, CHAUMET, la 'S', CHRISTIAN DIOR, CITROËN, CLARINS, CLUB DES CRÉATEURS DE BEAUTÉ, DIESEL, EDF, GDF, GE, **ENERGIZER**, EPSF (Etablissement public de Sécurité ferroviaire), ETAM, **EUROSPORT**, Fondation Médéric Alzheimer, **GATES Automotive**, GE-Capital, GE commercial & finance, GE-energy, GENERALI (Assurances), GROUPE UP, HELENA RUBINSTEIN, HSBC, HOTELS SOFITEL, IBM, LAFARGE, LANCEL, LANCÔME, LANVIN, LABORATOIRES GARNIER, Laboratoires GLAXO, LOUIS VUITTON, MEMORIAL DE LA SHOAH, MERCEDES-BENZ, MINISTÈRES (Education Nationale, Emploi et Solidarité, Equipement, Santé, Transports), Banque OPPENHEIM, L'ORÉAL, **OLYMPUS**, PACO RABANNE, PRESTIGE & COLLECTIONS, RENAULT, Groupe RICHEMONT, RIVA Group, SEPHORA, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, **SNCF**, SONY, SWAROVSKI, TF1, THALES, TOTAL, UDA (Union des Déportés d'Auschwitz), **UNIVERSAL MUSIC**, YOPLAIT, Yves Saint Laurent.